

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 05 2022 18H00

Absent excusé : MR FROGER Jean-Claude : pouvoir a été donné à Mme EL MAHSANI Nadia

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant si le dernier compte rendu est approuvé de l'ensemble du conseil : approuvé à l'unanimité.

Mme MEFFRE Mireille est choisie pour être le secrétaire de séance.

### VOTES DES DELIBERATIONS :

- **N° 19052022A** une subvention exceptionnelle à la pêche pour la chasse aux œufs de paques et une subvention exceptionnelle à l'association de fil en aiguilles pour l'achat d'une machine à coudre semi professionnelle sont accordées à l'unanimité.
- **N° 19052022B** une demande d'aide auprès de la région est approuvée à l'unanimité pour l'aménagement du cheminement piéton de la RD 23 est transmise pour un montant de travaux de 139 000€
- **N°19052022C** une demande d'aide au département de 50% au titre des amendes de police pour la signalétique nécessaire sur l'aménagement du RD 23 du giratoire de la ZA au giratoire de la Mairie pour 26 550€ de travaux, approuvée à l'unanimité
- **N°1905022D** une demande d'aide au département dans le cadre des aides au réseau pluvial pour le RD 23 pour 142 250€ de travaux : approuvée à l'unanimité
- **N° 19052022E** une demande d'aide de 80% à l'agence nationale du sport pour la réfection totale des courts de tennis estimé à 100 000€ HT est approuvée à l'unanimité
- **N°19052022F** une participation pour le département au titre d'aides au logement et aux jeunes est accordée pour la somme de 561.77€ FSL et 200€ pour le FAJ : approuvée à l'unanimité
- **N° 19052022G** Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention avec la CCVV pour la participation de l'installation et la maintenance d'un nouveau module de dématérialisation de l'urbanisme.
- **N° 19052022H** Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant à la convention du 08 juillet 2020 constitutive d'un groupement d'autorités concédantes entre SABLET et SEGURET pour le traitement des eaux usées. Cet avenant permet la répartition du financement de la rénovation de la station d'épuration : 15% pour Séguret et 85% pour Sablet.

Un conseil municipal extraordinaire est prévu le 31 mai à 18H30 concernant les travaux du centre du village circulation et aménagement sur la place de Verdun (platane et muret). Car monsieur le Maire tient à rappeler que les commissions proposent mais c'est le conseil municipal qui décide.

### TRAVAUX EN COURS :

La réhabilitation des logements à l'étage de la Mairie : Le premier logement est sur le point de se terminer il reste la finition du plaquiste et la peinture. Le deuxième logement débutera par le Maçon fin juin.

Projet Grande rue : l'entreprise MISSOLIN refera un devis pour une première tranche qui permettra de laisser un accès de la grande rue et faire partie d'un avenant à l'aide départementale dans le cadre du CDST 2022. Madame GAZZANO Olivia demande à avoir un récapitulatif du financement des projets voirie RD23 et Village. Des tableaux seront finalisés pour le 31 mai.

Le platane devant l'épicerie est mort il va être à nouveau enlevé : la maladie du précédent empêche de mettre la même espèce. Il est à réfléchir sur cet espace gênant pour les piétons avec poussette et la fête votive.

Afin de ne pas perdre la DETR 2021 et la part REGION il convient de commencer rapidement les travaux d'isolation et de changement de chauffage à l'école : des études sont en cours pour des climats réversibles et un chauffage géothermique.

Un projet de création d'habitats inclusifs (petits logements pour des personnes fragiles ou isolées en difficulté) à la place des ateliers municipaux. Le bailleur social qui nous a contacté est « la poste habitat » qui nous propose un bail emphytéotique gratuit sur la durée du remboursement des travaux qu'ils auront financés, puis soit le renouvellement de ce bail avec encaissement d'une part des loyers pour la commune soit le passage à un autre bailleur ou encore la remise du bâtiment à l'euro symbolique. D'autres bailleurs seront consultés.

Concernant la rénovation de la station d'épuration, le Maître d'œuvre nous indique qu'il conviendrait d'effectuer une enquête publique. Celle-ci pourrait être faite juillet août.

#### **TOUR DE TABLE :**

Sylvie LAFFONT énumère l'ensemble des festivités des mois de juin juillet et août. Ce listing sera renvoyé à l'ensemble du conseil municipal. Elle rappelle que l'application pano Pocket permet de suivre tous les jours les informations mairie.

Caroline POMARES et Christine BOSONE précise que les activités durant l'école ont repris avec une sortie séance cinéma pour la maternelle et pour le primaire, réalisées des sorties de fin d'année sont programmées. Christine indique qu'une enquête de l'éducation nationale, a été finalisée ce matin avec Me MALINAS DDEN christine et Agnès, sur le bien-être des enfants et les sanitaires scolaires. Le pain bagnat est prévu le 30 juin par la cantine.

La borne de recharge électrique est installée mais le branchement par ENEDIS sera effectué lorsqu'ils auront reçu le CONSUEL.

Madame GAZZANO Olivia demande que les bouches du pluvial soient nettoyées, elle estime que c'est une priorité absolue et que les encombrants pourraient attendre. Mr GILGENMANN rappelle qu'un agent multi tâches très compétent n'est malheureusement plus dans nos effectifs et que le jeune est actuellement en arrêt pour accident de travail, le service technique est donc réduit au strict minimum.

Caroline POMARES demande qu'on puisse mettre en sécurité les piétons dans le virage route du stade.

Christian BONFILS indique que les travaux des sources reprennent : le livre des sources est en vente à la maison des vins et du tourisme et est disponible à la bibliothèque.

La séance est levée à 20H15